



LE  
PROPAGATEUR  
DE LA  
DEVOTION A STE PHILOMENE  
AU CANADA

---

Série d'opuscules sous la direction de

**L'abbé A. C. H. PAQUET**

*Curé de Ste-Pétronille.*

---

V.—LE CORDON DE SAINTE PHILOMÈNE

OCTOBRE 1884

---

QUÉBEC  
TYPOGRAPHIE DE LÉGER BROUSSEAU  
9, RUE BUADE



## DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément à la décision du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapporterons dans cet opuscule n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

---

Imprimatur

CYRILLUS S. LEGARÉ, V. G.

*Administrator.*

Quebeci, 26a Sept. 1884.

---

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt, par A. C. H. PAQUET, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

DEV

CINQU

I. Notr  
faveu  
—III  
l'égli  
du C  
Cord  
du C  
l'impe  
VIII.  
Ferra  
IX. F  
Josep  
de sai  
Pèleri  
XIII.  
née.—

Par  
de Sa C  
de Qué  
vions

# LE PROPAGATEUR

DE LA

## DEVOTION A S<sup>T</sup>E PHILOMÈNE

AU CANADA

---

---

CINQUIÈME LIVRET—QUÉBEC—Octobre 1884.

---

---

### SOMMAIRE

- I. Notre publication.—II. Indult Apostolique en faveur de l'église de Sainte-Pétronille de Beaulieu.—III. Indult Apostolique personnel au curé de l'église de Sainte-Pétronille.—IV. Petite histoire du Cordon de sainte Philomène.—V. Règles du Cordon de sainte Philomène.—VI. Indulgences du Cordon de Sainte Philomène.—VII. Rite de l'imposition du Cordon de sainte Philomène.—VIII. Guérison merveilleuse d'une petite fille de Ferrare, munie du Cordon de sainte Philomène.—IX. Prières à sainte Philomène.—X. Prière à saint Joseph pour les âmes du purgatoire.—XI. Fête de sainte Philomène à Mugnano, en 1884.—XII. Pèlerinage à Sainte-Pétronille, le 11 août 1884.—XIII. Le Rosaire d'argent de la pauvre abandonnée.—XIV. Traits inédits.

### I

#### NOTRE PUBLICATION.

Par un effet de la sollicitude paternelle de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec en visite *ad Limina*, nous recevions de Rome en juillet dernier deux

Canada,  
. C. H.  
ure.

rbain  
es ou  
dans  
ment  
con-  
lique,  
uelle  
pour  
nos

tor.

Indults Apostoliques. Leurs rapports de liaison intime avec le rôle du PROPAGATEUR DE LA DÉVOTION A SAINTE PHILOMÈNE AU CANADA nous imposaient le devoir d'en donner le plus vite possible connaissance au public : c'est afin de nous acquitter de cette tâche si louce pour nous et d'avoir en même temps l'occasion de témoigner ici notre amour reconnaissant envers nos premiers Pasteurs que nous faisons paraître aujourd'hui notre 5ème livret.

Nous prions humblement l'illustre Vierge martyre de vouloir bien agréer ce nouvel hommage et se faire elle-même l'interprète de nos sentiments et de nos vœux en accélérant par son intercession le triomphe de la sainte Eglise, comblant ainsi de joie céleste le cœur des vénérés Pontifes.

## II

### **Indult Apostolique en faveur de l'église de Sainte-Pétronille de Beaulieu.**

COPIE DE L'ORIGINAL.

Ex Audientiâ Sanctissimi  
diei 29 Junii 1884.

Sanctissimus Dominus Noster Leo  
Divina Providentia P. P. XIII, referente  
me infrascripto S. Congregationis de

Pro  
pre  
bec  
ann  
nigr  
tuur  
sexu  
tant  
eccl  
tuar  
Mar  
quas  
tion  
nem  
Da  
greg

Vi  
† E.  
En  
Saint  
lable  
ou de  
par j  
ans e  
l'égli  
nille

Propaganda Fide Secretario, attentis precibus R. P. D. Archiepiscopi Quebecensis, partialem indulgentiam septem annorum et totidem quadragenarum benignè concedere dignatus est in perpetuum, ab omnibus et singulis utriusque sexûs Christi fidelibus lucranda semel tantum in die, dummodo, in parochiali ecclesia sanctæ Petronillæ dicata, sanctuarium sanctæ Philumenæ, Virginis et Martyris, devote visitaverint, ibique aliquas preces pro sanctæ Fidei propagatione et juxta Summi Pontificis intentionem effuderint.

Datum Romæ ex aed. dictæ S. Congregationis die et anno prædictis.

† D. ARCHPUS Tyren. Secretarius.

Vidimus et publicari permisimus.

† E. A. ARCHPUS Quebecen.

En vertu de cet Indult accordé par Sa Sainteté Léon XIII, le 29 juin 1884, et valable à perpétuité, tous les fidèles de l'un ou de l'autre sexe peuvent gagner une fois par jour une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines, pourvu que, dans l'église paroissiale dédiée à sainte Pétronille (Archidiocèse de Québec), ils visitent

1884.

er Leo  
ferente  
mis de

dévotement le sanctuaire de sainte Philomène, vierge et martyre, et y récitent quelques pieuses prières pour la propagation de notre sainte Foi et suivant les intentions du Souverain Pontife.

### III

#### **Indult Apostolique personnel au curé de l'église de Sainte- Pétronille.**

Dans la même audience du 29 juin 1884, Notre Saint Père le Pape Léon XIII a bien voulu nous accorder, en notre qualité de recteur de la paroisse de Sainte-Pétronille, dans l'archidiocèse de Québec, la faculté de bénir le cordon de sainte Philomène, vierge et martyre, avec application de toutes les indulgences attachées à cette bénédiction.

### IV

#### **Petite histoire du cordon de sainte Philomène.**

La pieuse pratique du cordon de sainte Philomène, que la S. Congrégation des Rites approuvait définitivement, le 15 décembre dernier, n'est pas tout-à-fait nouvelle, et depuis longtemps des grâces signalées ont montré combien elle est agréable à notre chère petite Sainte.

I  
Mar  
la l  
plai  
en l  
parr  
quel  
à Ar  
obje  
de g  
qui  
C'est  
la pr  
quan  
mène  
exem  
chaq  
dens  
porte  
En  
admi  
faits  
du M  
l'abbé  
1882,  
suppl  
de la  
par su  
" No  
provoq  
par le  
Emine

Le vénérable serviteur de Dieu, J. B. Marie Vianney, dont nous avons esquissé la biographie dans notre 4ème livret, se plaisait à voir les fidèles ceindre ce cordon en l'honneur de l'illustre Thaumaturge et, parmi les *ex-voto* de toute sorte sous lesquels disparaissent les murs de sa chapelle à Ars, on compte un grand nombre de ces objets bénits, suspendus là en témoignage de guérisons obtenues par des personnes qui les avaient revêtus avec confiance. C'est en 1873 que l'on fit imprimer pour la première fois, à Paris, une Notice indiquant la nature du cordon de sainte Philomène et la manière de le porter : 20,000 exemplaires environ en furent distribués, et chaque année, plusieurs centaines de cordons bénits sont allés, en divers endroits, porter les faveurs de la Vierge martyre.

Emerveillé des circonstances vraiment admirables dont quelques-uns de ces bienfaits avaient été accompagnés, le rédacteur du *Messenger de sainte Philomène*, Monsieur l'abbé Petit, adressa, dans le mois d'octobre 1882, à la S. Congrégation des Rites, une supplique tendant à obtenir l'approbation de la formule de bénédiction du Cordon et par suite, de la pieuse pratique elle-même.

« Notre supplique, écrit Monsieur l'abbé Petit, provoqua une lettre *de informatione et voto*, adressée par le Cardinal-Préfet de la S. Congrégation à son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. Sur la

Philo-  
écitent  
propaga-  
nt les

l au

1884,  
a bien  
lité de  
onille,  
faculté  
omène,  
on de  
cette

le

sainte  
on des  
15 dé-  
t nou-  
signa-  
réable

relation favorable de Mgr Guibert, la S. Congrégation demanda les *statuts de l'œuvre (de sainte Philomène)* et le *Messenger*. Après l'examen de ces documents, l'affaire fut portée à l'audience du Pape par le secrétaire de la S. Congrégation et N. S. Père Léon X. II ordonna l'introduction de la Cause. Sur ces entrefaites, nous allâmes porter les hommages des associés de l'OEuvre aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et solliciter la bénédiction apostolique ; elle nous fut accordée dans l'audience du 18 mai 1883. Dans notre séjour à Rome, nous donnâmes à M. l'avocat Constantin Leonori une procuration à l'aide de laquelle il obtint du Secrétariat de la S. C. communication des documents concernant la Cause qu'il se chargea de poursuivre, de concert avec notre Agent. Sur leur demande, son Eminence le Cardinal Lucide-Marie Parocchi voulut bien accepter l'office de Rapporteur pour la séance plénière. M. l'avocat adressa à tous les Cardinaux et Prélats Officiers de la S. Congrégation un excellent Mémoire, sur la base duquel son Eminence fit le rapport qui obtint le *vote approbatif*, le 15 décembre 1883, suivi bientôt du Décret lui-même."

Nous donnons de suite la traduction de ce Décret ainsi que de la Formule de bénédiction, qui se trouve en tête du Décret.

## FORMULE

## DE LA BÉNÉDICTION DES CORDONS

## EN L'HONNEUR

## DE SAINTE PHILOMÈNE, VIERGE ET MARTYRE

- v. Notre secours est dans le nom du Seigneur.  
 R. Qui a fait le ciel et la terre.  
 v. Que le Seigneur soit avec vous.  
 R. Et avec votre esprit.

Sei  
 prion  
 le poi  
 de sa  
 défen  
 la sar  
 vivez  
 soit-il

Ens

Le  
 prêtre  
 Saint  
 cèse  
 culte  
 marty  
 de S  
 vèqu  
 toliqu  
 beau  
 de la  
 pour  
 le car  
 cette  
 l'asse  
 tenue

## PRIONS

Seigneur Jésus-Christ, bénissez, nous vous en prions, ce cordon, et faites que celui (ou celle) qui le portera, étant muni (ou munie) de la protection de sainte Philomène, vierge et martyre, mérite d'être défendu (ou défendue) de tous périls et de recevoir la santé de l'âme et du corps. Vous qui étant Dieu vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*Ensuite le prêtre jette de l'eau bénite.*

---

**Décret**

Le Révérend seigneur Louis Petit, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, dans l'archidiocèse de Paris, directeur des Annales du culte de sainte Philomène, vierge et martyre, appuyé de la recommandation de Son E<sup>me</sup> et R<sup>me</sup> cardinal archevêque, ayant demandé au Siège Apostolique l'approbation du cordon que beaucoup de fidèles portent en l'honneur de la dite Sainte et aussi de la formule pour le bénir ; l'E<sup>me</sup> et R<sup>me</sup> seigneur, le cardinal Lucide Parocchi, Ponant de cette cause, rapporta ces prières dans l'assemblée ordinaire des Rites Sacrés, tenue au Vatican le jour ci-dessus dési-

gné. Or les E<sup>mes</sup> et les R<sup>mes</sup> Pères préposés à la garde des Rites Sacrés, après avoir pesé toutes choses suivant les règles, jugèrent qu'il fallait répondre à cette supplique. " *Pour la grâce, quant à l'approbation du cordon et à la faculté de le bénir ; mais, quant à l'approbation de la formule, renvoyé à l'E<sup>m</sup> Ponant avec le Promoteur de la Foi.*" Le 15 décembre 1883.

C'est pourquoi la révision de la formule proposée pour la bénédiction du dit cordon ayant été faite par le cardinal Ponant et le R. P. le seigneur Promoteur de la Foi, la Sacrée Congrégation l'approuve et la concède telle qu'elle se trouve en tête de ce Décret. Le vingt-huitième jour du même mois et de la même année.

D. Cardinal BARTOLINI,

*Préfet de la S. C. des R.*

Lieu du † Sceau.

Laurent SALVATI,

*Secrétaire de la S. C. des R.*

---

Enfin, par un bref du 3 avril 1884, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a enrichi le

co  
ind  
fidè  
port  
non  
Ce  
noti  
privi  
siècl  
d'Ass  
Thon  
saint  
l'Epo  
unive  
gué  
l'asser  
Souve  
grand  
connu  
pays d  
  
I  
  
1. L  
Congre  
sainte  
ou en c  
avec d  
pour h  
de Mar  
2. Il  
de cein

cordons de sainte Philomène de plusieurs indulgences, que peuvent gagner tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui le portent régulièrement béni : nous en donnons plus loin la liste complète.

Ce sont là, dirons-nous en terminant cette notice historique, ce sont là de glorieux privilèges que la Thaumaturge du XIX<sup>e</sup> siècle ne partage qu'avec saint François d'Assise, le Patriarche Séraphique ; saint Thomas d'Aquin, le Docteur Angélique ; saint Joseph, le Père nourricier de Jésus, l'Époux de Marie, le Protecteur de l'Église universelle. Cela montre quel rang distingué notre illustre Vierge occupe dans l'assemblée des saints, au jugement du Souverain Pontife lui-même, et combien ce grand Pape désire la voir de plus en plus connue, aimée et honorée dans tous les pays du monde.

## V

### Règles du Cordon de sainte Philomène.

1. Le Cordon, approuvé par la Sacrée-Congrégation des Rites, en l'honneur de sainte Philomène, doit être en laine, en fil ou en coton, de couleur blanche et rouge, avec deux nœuds à l'une des extrémités pour honorer le double titre de Vierge et de Martyre.

2. Il se porte sous les vêtements en forme de ceinture.

res pré-  
és, après  
rant les  
pondre à  
ce, quant  
i faculté  
robation  
Ponant  
le 15 dé-

le la for-  
ction du  
le cardi-  
eur Pro-  
ongrégat-  
e qu'elle  
ret. Le  
mois et

I,  
C. des R.

s R.

1884, Sa  
nrichi le

3. Il doit être béni, selon la formule prescrite, par un prêtre qui en a reçu le pouvoir de Rome.

4. On peut en faire la bénédiction d'avance, le remettre de la main à la main, ou l'envoyer béni.

5. Le premier étant usé, ceux qui le remplacent doivent être également bénits.

6. L'imposition n'est pas nécessaire, la seule bénédiction suffisant. On peut cependant le donner avec solennité, quand les fidèles le désirent et que d'ailleurs les circonstances le permettent. La S. C. des Rites a déterminé pour cette cérémonie un rite spécial dont nous reproduisons ailleurs la traduction.

7. En revêtant ce Cordon, signe d'une dévotion particulière à sainte Philomène, on se propose : de l'honorer par un culte constant pour mériter sa protection contre les maux de l'âme et du corps ; d'obtenir par son intercession une chasteté parfaite, l'esprit de foi si nécessaire aux temps malheureux que nous traversons, et la grâce de se faire violence pour mener une vie vraiment chrétienne.

8. On *conseille* à ceux qui portent le Cordon de réciter chaque jour la prière suivante :

Sainte Philomène, vierge et martyre, priez pour nous afin que, par votre

pu  
cet  
col

I

1.  
fois  
2.  
vert  
Ron  
Prisi  
3.  
4.  
prob  
par l  
5.  
Po  
confé  
y prie

Se  
Dima  
Quatr  
de Se  
Pou  
visite  
du So

puissante intercession, nous obtenions cette pureté d'esprit et de cœur qui conduit au parfait amour de Dieu.

## VI

**Indulgences du Cordon de sainte Philomène.**

## INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. Le jour où l'on porte pour la première fois le saint Cordon.

2. Le 25 Mai, anniversaire de la découverte du corps de sainte Philomène, à Rome, dans les catacombes de sainte-Priscille.

3. Le 11 Août, fête de sainte Philomène.

4. Le 15 Décembre, anniversaire de l'approbation du Cordon de sainte Philomène par le St-Siège.

5. A l'article de la mort.

Pour gagner ces indulgences, il faut se confesser, communier, visiter une église et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

## INDULGENCES PARTIELLES.

Sept années et sept quarantaines le Dimanche qui suit immédiatement les Quatre-Temps de Carême, de la Pentecôte, de Septembre et de l'Âvent.

Pour gagner ces indulgences, on doit visiter une église et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

## VII

**Rite de l'Imposition du Cordon de  
sainte Philomène.**

## TRADUCTION.

Celui qui doit recevoir le Cordon étant agenouillé, le prêtre, revêtu du surplis et de l'étole rouge, dit, tourné vers l'autel :

- v. Notre secours est dans le nom du Seigneur.  
 r. Qui a fait le ciel et la terre.  
 v. Le Seigneur est avec vous.  
 r. Et avec votre esprit.

## PRIONS

Regardez, Seigneur, votre serviteur (ou votre servante) qui va recevoir le cordon béni en l'honneur de sainte Philomène; et faites, nous vous en prions, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge et Martyre, que fortifié (ou fortifiée) dans la foi et la charité, il (ou elle) ne soit séparé ou (séparée) de vous par aucunes tentations. Vous qui étant Dieu vivez et réglez dans les siècles des siècles.

r. Ainsi soit-il.

*On fait alors la bénédiction du cordon, suivant la formule approuvée par le décret de la S. C. des Rites, le 20 décembre 1883.*

*Ensuite le prêtre donne le cordon en disant :*

Recevez le cordon de sainte Philomène, vierge et martyre, et que sa protection vous délivre de tout mal. Ainsi soit-il.

*Puis il ajoute :*

E  
bén  
avon  
et m  
soit  
des s  
soit-i

L  
usan  
ciale  
Sain  
l'ins  
Petit  
Sain  
Anna  
vierg  
le Ri  
tion  
saint  
qui e

Lieu du

I

Le

## PRIONS

Ecoutez, Seigneur, nos supplications et daignez bénir votre serviteur (ou votre servante) à qui nous avons donné le cordon de sainte Philomène, vierge et martyr, afin que par son intercession il (ou elle) soit réuni (ou réunie) dans le ciel à la compagnie des saints. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

**Rescrit.**

La Sacrée Congrégation des Rites usant des facultés qui lui ont été spécialement concédées par Notre Très-Saint Seigneur le Pape Léon XIII, sur l'instance du Révérend prêtre Louis Petit, de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, directeur des Annales du culte de sainte Philomène, vierge et martyr, a approuvé et concédé le Rite ci-dessus à suivre dans l'imposition du cordon en l'honneur de la même sainte Philomène. Nonobstant tout ce qui est contraire.

D. Cardinal BARTOLINI,

*Préfet de la S. C. des R.*

Lieu du  $\dagger$  sceau.

Laurent SALVATI,

*Sec. de la S. C. des R.*

Le 1<sup>er</sup> mars 1884.

## VIII

**Guérison miraculeuse d'une petite  
fille de Ferrare, munie du cordon  
de sainte Philomène.**

(Traduit du livre italien intitulé : *Souvenirs et culte de sainte Philomène*, par Mgr. Deschamps du Manoir. IIe vol. Naples 1884.)

Le R. P. Pacifique, de Ferrare, promoteur si zélé du culte de la Thaumaturge, a décrit ainsi qu'il suit la guérison d'une fille de Ferrare :

“ Une jeune demoiselle, nommée Sophie Taddei, native de Ferrare, et âgée d'un peu plus de dix ans, était depuis assez longtemps retenue sur un lit de douleur dans le célèbre couvent des RR. Mères Ursulines de Ferrare, où elle était en qualité d'étudiante ; c'était en avril 1879. Elle ressentait des douleurs atroces occasionnées par une inflammation intestinale et n'avait pas éprouvé le moindre soulagement de tous les traitements que l'art médical avait essayés ; aussi avançait-elle à grands pas vers le terme de sa vie. Le médecin, voyant que les remèdes ne servaient à rien, s'adressa à la Supérieure et aux Religieuses assistantes et leur dit que, si la fièvre prenait, le sort de l'enfant était désespéré. Sa propre mère qui avait été admise dans l'intérieur du couvent pour la soigner avec

le  
en  
ral  
ent  
sar  
en  
ren  
E  
alo  
en  
moi  
lui  
sa b  
de  
ven  
sain  
relig  
rend  
l'enf  
à ne  
ceint  
de  
elle d  
certai  
pouv  
pour  
quoi,  
Dieu,  
Philo  
temps  
congé

les Sœurs infirmières, fondit en larmes en entendant la fatale sentence.

Mais le Dieu bon, qui est toujours admirable dans ses saints, inspira à la jeune enfant de recourir avec confiance à la puissante intercession de sainte Philomène, qui, en ce xix<sup>e</sup> siècle, a rempli le monde de la renommée de ses prodiges.

Par suite, le R. P. Pacifique de Ferrare, alors gardien de l'église de Saint-Mathieu en cette ville, recevait, le 20 du même mois, une lettre de la mère qui, après lui avoir décrit minutieusement l'état de sa bien-aimée fille, le priait avec instances de vouloir bien se rendre au dit couvent pour ceindre sa fille du cordon de sainte Philomène et la bénir avec la sainte relique. A cette nouvelle, le bon Père se rendit aussitôt au couvent et, ayant trouvé l'enfant plus morte que vive, il l'encouragea à ne rien craindre, l'assurant que munie et ceinte du cordon de l'invincible Martyre de Jésus-Christ et se recommandant à elle de tout cœur, elle ne manquerait pas certainement d'en obtenir sa guérison, pourvu que ce fut la volonté de Dieu et pour le bien de son âme. C'est pourquoi, après avoir adressé dévotement à Dieu, à la très sainte Vierge et à sainte Philomène les prières voulues, en même temps que la mère et les religieuses, il prit congé d'elle et se retira. Le lendemain, à

e petite  
cordon

virs et culte  
champs du

e, promo-  
atarge, a  
on d'une

é Sophie  
d'un peu  
ongtemps  
dans le  
Ursulines  
ité d'étu-  
le ressen-  
nées par  
n'avait  
ment de  
cal avait  
ands pas  
nédecin,  
nt à rien,  
ligieuses  
la fièvre  
ésespéré.  
rise dans  
ner avec

la demande des parents, il célébra une messe à l'autel de la même Sainte, afin d'obtenir plus tôt la guérison si désirée de l'enfant malade. On était déjà au 26 avril, et la petite fille, bien que déjà un peu mieux, n'était point encore cependant hors de danger. Or, le soir du même jour, la mère affligée se tenait, selon sa coutume, à côté du lit de la malade, quand, tout-à-coup, sa pensée se porta sur les objets en or qu'elle possédait. Inspirée alors par sa foi, elle s'écria : "Sainte Philomène, si vous guérissez ma fille, je vous promets de vous donner le plus beau et le plus précieux de tous mes bijoux en or ; mais je veux que ma fille soit guérie." Pendant la nuit, l'enfant s'étant endormie vit clairement en songe la sainte Martyre bien parée et vêtue d'une robe blanche très précieuse, toute parsemée de broderies de l'or le plus fin ; sa tête était ornée de la chevelure la plus riche, qui lui descendait sur les épaules : à cette vue, l'enfant prit courage et lui demanda de vouloir bien la guérir, et la Sainte se tournant vers elle, lui répondit, en souriant, qu'elle le voulait.

La nuit suivante, la petite malade vit encore en songe notre Sainte, mais dans sa châsse, comme on la voit aujourd'hui dans la dite église de Saint-Mathieu, et elle voyait aussi que sa mère remettait entre les mains du gardien de l'église une sup-

plie  
sain  
fille  
châ  
plu  
Sain  
L'  
l'enf  
leurs  
rie.  
Su  
veille  
sa m  
depu  
avait  
enfant  
sation  
Et c  
du s  
l'enfan  
d'heur  
bientô  
son pè  
courage  
eux, l  
"bien  
" leurs  
Ainsi  
suivan  
des dou  
étaient l  
daient.

plique, dans laquelle elle demandait à sainte Philomène quand elle guérirait sa fille. La supplique fut déposée dans la châsse, et l'on y plaça en même temps une plume, du papier et de l'encre, afin que la Sainte daignât écrire sa réponse.

L'illustre Martyre en effet écrivit que l'enfant, après avoir souffert d'atroces douleurs pendant trois jours, serait enfin guérie.

Sur ces entrefaites, la petite fille se réveille et raconte minutieusement le tout à sa mère et aux sœurs présentes. Celles-ci, depuis lors, frappées par le récit que leur avait fait avec tant de conviction la chère enfant, en attendaient avec anxiété la réalisation.

Et de fait, le lendemain matin, au lever du soleil, les douleurs que souffrait l'enfant grandirent et s'accrurent tellement d'heure en heure, qu'elles la réduisirent bientôt à la dernière extrémité. Cependant son père et sa mère et les religieuses l'encourageaient, mais elle, se tournant vers eux, leur disait : " Ah ! la Sainte me l'a bien dit que je souffrirai de grandes douleurs et qu'ensuite je serai guérie." Ainsi se passa le premier jour. Le jour suivant, la pauvre enfant était en proie à des douleurs encore plus fortes, qui excitaient la pitié dans tous ceux qui la regardaient. Tous la reconfortaient du mieux

qu'ils le pouvaient, mais la maladie, devenue plus cruelle que jamais, la martyrisait au point qu'elle ne pouvait plus y tenir davantage. Un tel spectacle déchirait le cœur de sa mère ; les sœurs présentes pleuraient à chaudes larmes, mais la malade, les regardant de nouveau, leur dit encore une fois : " Ah ! sainte Philomène me l'a bien dit que je souffrirai de grandes douleurs mais qu'ensuite je serai guérie. Oui, " oui, je serai guérie." Ainsi s'écoula le deuxième jour.

Le matin du troisième jour, les douleurs arrivèrent à un tel degré qu'elle parut toucher au terme de sa vie. Quand le médecin vint la voir, il la trouva réduite à un état si désespéré qu'il assura qu'elle n'en avait plus pour vingt-quatre heures à vivre. Cette nouvelle foudroyante arracha à la pauvre mère des cris déchirants, aux bonnes religieuses des larmes de compassion ; et, au milieu de leur désolation et de leurs gémissements, elles s'écrièrent : " Oui, la Sainte a dit qu'elle la guérirait en la mettant avec elle en Paradis." Mais quoi ? Voilà qu'au coucher du soleil les douleurs cessent tout à fait ; devenue calme et tranquille, l'enfant s'endort jusqu'au lendemain matin. A son réveil elle demande à manger, en disant qu'elle est guérie comme le lui avait promis sainte Philomène. Le médecin arrive

et  
dis  
gu  
coi  
vig  
me  
de  
L  
ave  
joie  
reliq  
G  
tout  
à l'in  
terce  
lomè  
sincè  
recou  
tandi  
l'ann  
le do  
trice ;  
la Sa  
Mathi  
Pou  
qu'ici  
mais,  
Philor  
divulg  
avec p  
cessior  
" Le

et voit à sa grande surprise que tout mal a disparu ; ce fut sa dernière visite. L'enfant guérit si bien, qu'après quelques jours de convalescence, elle retrouvait sa première vigueur à l'égal de ses compagnes. Au moment où paraît ce récit elle jouit toujours de la plus parfaite santé.

La nouvelle d'un tel prodige se répandit avec la rapidité de l'éclair, à la grande joie des parents et de tout le couvent des religieuses en question.

Grâces donc soient rendues à l'Auteur de tout bien, qui a voulu accorder cette faveur à l'innocente enfant par les mérites et l'intercession de sa grande martyre sainte Philomène. L'heureuse mère, pour attester sa sincère gratitude pour la santé qu'avait recouvrée sa fille, accomplit sa promesse, tandis que celle-ci, enlevant de son doigt l'anneau d'argent qui en était l'ornement, le donna à sa grande avocate et bienfaitrice ; le tout fut déposé dans la châsse de la Sainte dans la dite église de Saint-Mathieu.

Pour divers motifs, on n'avait pu jusqu'ici publier la relation de ce miracle, mais, pour la gloire de Dieu et de sainte Philomène, il est permis aujourd'hui de le divulguer, afin que chacun puisse recourir avec plus de confiance à la puissante intercession d'une si grande Thaumaturge.

“ Le 18 septembre 1880, ce prodige

signalé fut attesté en présence du R. Père Pacifique, de Ferrare, gardien de l'église de Saint-Mathieu, par les témoins soussignés, qui ont confirmé leur témoignage par leur propre signature :

*M. Theresa Marucchi*, supérieure des Ursulines de Ferrare ; *Marianna Sani*, tante de l'enfant malade ; *Elvira Taddei*, mère de l'enfant."

## IX

**Prière à sainte Philomène**

1. *En revêtant le cordon de sainte Philomène pour obtenir la guérison d'une maladie :*

Sainte Philomène, qui avez enduré la mort pour Jésus-Christ, daignez m'obtenir la patience dans cette maladie, et, si telle est la volonté de Dieu, faites qu'en revêtant ce cordon béni en votre honneur je recouvre la santé du corps pour travailler avec plus d'ardeur à la sanctification de mon âme. Ainsi soit-il.

2. *En toute circonstance, mais particulièrement dans un pèlerinage.*

Lis resplendissant de pureté, rose de charité, modèle de constance, sainte Philomène, qui avez souffert de si affreux tourments pour l'amour de Jésus-Christ, priez pour nous ! Sainte martyre, puissions-nous être vos imitateurs, inébranlables, comme vous, dans la foi, l'espérance et l'amour. A votre exemple, méprisant les ruses du

dé  
la  
du  
noi  
aut  
que  
vou

Pri

Sa  
de c  
prièr  
dans  
et M  
des t  
rache  
sacré  
faveu  
comp  
obten  
dans  
aimer  
Ainsi

La

Un c  
veillan

démon, nous mettrons notre confiance dans la Providence divine qui nous préservera du péché et de ses suites.

Jetez les yeux, aimable Sainte, sur les innombrables pèlerins qui accourent à vos autels. Faites, par vos puissantes prières, que nul de ceux qui s'y recommandent à vous, ne les quitte sans être exaucé.

## X

**Prière à saint Joseph pour les âmes du Purgatoire.**

Saint Joseph, qui ne savez rien refuser de ce qu'on vous demande, exaucez ma prière en faveur des âmes qui souffrent dans le Purgatoire. Vous avez sauvé Jésus et Marie de la cruauté d'Hérode : sauvez des tourments ces saintes âmes que Jésus a rachetées et qui sont si chères à son cœur sacré. Ecoutez-les qui vous demandent la faveur de contempler le divin objet de vos complaisances. Oh ! ne différez pas de leur obtenir miséricorde, afin que, glorieuses dans le ciel, elles puissent avec vous louer, aimer et servir Jésus pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

## XI

**La fête de sainte Philomène, à Mugnano, en 1884.**

Un de nos correspondants a eu la bienveillance de nous adresser le numéro du 4

septembre 1884 d'un journal quotidien de Naples, la *Libertà Cattolica*, sur lequel nous avons lu avec un vif intérêt les lignes suivantes que nous sommes heureux de reproduire.

**On nous écrit du sanctuaire de sainte Philomène à Mugnano del Cardinale :**

On a célébré ici cette année comme de coutume la solennité de sainte Philomène avec un enthousiasme toujours nouveau et un concours extraordinaire de fidèles du pays et de l'étranger. Les fêtes commencées le 10 août après-midi se sont continuées jusqu'au 17, dernier jour de l'octave. C'était un spectacle émouvant de voir les caravanes de pèlerins qui, précédés de leurs croix et de leurs bannières, venaient, dans l'attitude de la prière, remercier à son sanctuaire la glorieuse Martyre des grâces obtenues par son intercession, et qui tous, s'approchaient de la sainte table, après s'être purifiés de leurs fautes au tribunal de la pénitence. L'affluence a été si grande, dès le 10, qu'un bon nombre d'entre eux ne pouvant trouver place dans les hôtelleries, ont dû passer la nuit à la belle étoile sur les voies publiques.

Les orateurs sacrés qui, à la joie et à la satisfaction générale, se sont faits d'une manière vraiment digne d'éloges les panégyristes de la Sainte ont été, le jour même de la fête, l'illustrissime et Révérendissime Monseigneur D. François Vitagliano, évêque de Nocera des Païens, et le Révérendissime Chanoine D. Pascal Smaldone, d'Angri; pendant l'octave, le Révérendissime D. Isidore Daniele, membre du Haut Collège des Théologiens de Naples.

Le digne Evêque, Monseigneur Vitagliano, officia pontificalement le jour de la fête, et voulut, en recon-

naiss  
main  
sieurs  
Mén  
succè  
avec s  
Mons.  
rité, si  
Sœurs  
tous oi  
circons  
l'évêqu  
toujour  
bien-ét  
C'est  
ici que  
en jour  
foi le co  
viennen  
faveur o  
sur le R  
Archives  
Eminenc  
ainsi qu  
Dignitair  
dent cont  
égli-es ou  
Philomèn  
De l'ac  
l'étranger  
cations pé  
qui parait  
une autre,  
gateur de  
déjà qu  
Paquet.

naissance d'une grâce reçue, présenter de ses propres mains à l'autel de la Sainte un cœur d'argent et plusieurs cierges.

Méritent une mention particulière, pour le brillant succès de la fête, le clergé de Mugnano del Cardinale avec son chef l'infatigable Recteur du sanctuaire, Mons. D. Gennaro Ippolito, la Congrégation de Charité, si bien connue de tous par son dévouement, les Sœurs de la Charité et plusieurs gentilshommes qui tous ont rivalisé de zèle et d'abnégation en cette circonstance. On doit encore un mot d'éloge à l'évêque de Nole, Monseigneur D. Joseph Formisano, toujours prodigue de sa sollicitude pastorale pour le bien-être du sanctuaire.

C'est pour nous un bien doux plaisir de constater ici que le culte de sainte Philomène prend de jour en jour de plus grandes proportions, comme en fait foi le concours de pèlerins de toutes les nations qui viennent visiter le sanctuaire à la suite de quelque faveur obtenue, et dont plusieurs laissent leur nom sur le Régistre ouvert pour cela dans la salle des Archives, noms parmi lesquels on lit ceux de Leurs Eminences les Cardinaux Alimonda et d'Avanzo, ainsi que d'un certain nombre d'Evêques et d'autres Dignitaires ecclésiastiques. Divers diocèses demandent continuellement des reliques pour de nouvelles églises ou des autels érigés en l'honneur de sainte Philomène.

De l'accroissement et de la diffusion de ce culte à l'étranger sont un excellent témoignage deux publications périodiques : *Le Messager de S. Philomène*, qui paraît tous les mois depuis neuf ans à Paris, et une autre, au Canada (Amérique), intitulée *Propagateur de la dévotion à S. Philomène*, qui compte déjà quatre ans d'existence et est rédigée par l'abbé Pâquet.

idien de  
uel nous  
gnes sui-  
de repro-

e sainte  
nale :

coutume  
n enthou-  
extraor-  
Les fêtes  
ontinuées  
t un spec-  
e pèlerins  
annières,  
cier à son  
obtenues  
haient de  
rs fautes  
e a été si  
re eux ne  
s, ont dû  
es publi-

satisfac-  
vraiment  
ont été,  
Révéren-  
o, évêque  
Chanoine  
ctave, le  
mbre du

10, officia  
en recon-

## XII

**Pèlerinage à Ste-Pétronille.**

Lundi dernier, à 9 $\frac{1}{4}$  h. du matin, le bateau à vapeur *Orléans* quittait Québec pour Ste-Pétronille. Mais ce n'était pas pour un voyage de plaisir qu'on avait pris place à bord ; c'était le pèlerinage annuel de sainte Philomène qui s'organisait. Le nombre des pèlerins était considérable. La Haute-Ville, le Faubourg St-Jean, St-Roch et St-Sauveur avaient leurs représentants. Plusieurs membres du clergé accompagnaient les pèlerins. Le bateau arrêta à St-Joseph de Lévis, où s'embarquèrent M. le curé et un grand nombre de ses paroissiens. La messe commença à 10 $\frac{1}{2}$  heures. L'officiant était le curé de la paroisse, le zélé propagateur de la dévotion à sainte Philomène, M. l'abbé H. Pâquet. Le petit sanctuaire de Ste-Pétronille avait revêtu ses habits de fête. Des guirlandes de fleurs, des banderolles blanches et rouges, tout avait été disposé pour en rehausser l'éclat et inspirer aux assistants de la dévotion et de l'amour pour la grande Sainte. Le chœur était rempli par des membres du clergé. On remarquait d'un côté : MM. les abbés Fafard, curé de St-Joseph de Lévis ; Pouliot, ancien curé, H. Defoy, R. Morissette, J. Mercier et G. Lyonnais, du Séminaire ; de l'autre côté, les abbés McDonald,

an  
frè  
me  
pro  
le  
Le s  
de  
fut  
beau  
paro  
A)  
don  
tores  
mes  
du C  
félici  
ce qu  
petit  
peupl  
gères  
ses m  
racon  
sions  
monde  
cher p  
Ce qui  
vanité  
montra  
répond  
peuple  
trop no  
leur pe

ancien curé, P. Paradis, de Rimouski et les frères Viateurs de St-Joseph de Lévis. A la messe, un grand nombre de pèlerins s'approchèrent de la sainte table pour recevoir le Dieu qu'avait aimé sainte Philomène. Le spectacle était imposant. La petite église de Ste-Pétronille était remplie. Le chant fut conduit avec habileté, et exécuté avec beaucoup d'art par un chœur étranger à la paroisse.

Après la messe, le P. Jodoin, O. M. I. donna le sermon. Son texte était : *Imitatores mihi estote, sicut et ego Christi* ; " Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ. " Le prédicateur commença par féliciter les paroissiens de Ste-Pétronille de ce que sainte Philomène avait choisi ce petit coin de terre pour distribuer au peuple des villes et des campagnes étrangères les grâces que le ciel a mises entre ses mains. Puis, il fit l'histoire de la Sainte, raconta comment ayant eu toutes les occasions pour devenir une grande selon le monde, elle avait tout refusé pour ne s'attacher plus qu'à Jésus, son céleste époux. Ce qui permit au R. P. de parler des vanités du monde et de la sanctification. Il montra combien elle était nécessaire ; et, répondant aux objections des personnes du peuple qui disent que leurs affaires sont trop nombreuses pour pouvoir travailler à leur perfection, il fit voir combien c'était

lle.

latin, le  
Québec  
était pas  
avait pris  
annuel  
sait. Le  
ble. La  
St-Roch  
sentants.  
accompa-  
arrêta à  
rent M.  
parois-  
heures.  
oisse, le  
à sainte  
Le petit  
revêtu  
e fleurs,  
es, tout  
r l'éclat  
otion et  
ite. Le  
bres du  
MM. les  
Lévis ;  
. Moris-  
i Sémi-  
Donald,

facile de devenir saint en offrant ses actions journalières à Dieu ; il prouva son avancé par une histoire. Il termina, en nous donnant sainte Philomène comme modèle et protectrice. Le Père était éloquent ; aussi son sermon a été goûté.

Après le sermon, le curé fit vénérer la relique de sainte Philomène aux assistants.

Bientôt la sacristie se remplit de personnes qui venaient acheter des objets de piété : médailles, images de la Sainte, etc. Chacun voulait emporter un petit souvenir du pèlerinage.

Les abbés G. Fraser, W. Plaisance, de Lévis, et H. Bernier, du Séminaire, sont venus se joindre aux pèlerins par le bateau de 11½ h.

Jamais, jusqu'à ce jour, pèlerinage aussi nombreux ne s'est dirigé vers sainte Philomène. Espérons que chaque année le nombre des dévots à cette illustre Sainte s'augmentera, et que le zélé curé de Ste-Pétronille, le Grand propagateur de cette dévotion au Canada, en verra les heureux fruits.

UN PÈLERIN.

(*Nouvelliste* de Québec, 14 Août 1884.)

### XIII

#### **Le Rosaire d'argent de la pauvre abandonnée.**

Le Propagateur ne saurait oublier que sainte Philomène est la Protectrice du

Ros  
d'O  
d'ur  
Vier  
Ros  
trib  
Ciel,  
histo  
publi

Un  
rues de  
mide v  
glissan  
vêteme  
pain, n  
nier de  
héritag  
avait p  
au Wer

La tri  
lottant  
sous sa  
coin de  
ramassé

Tout-à  
vit étinc  
quelque  
croix d'a  
aller ven  
terai deu  
mère Gra  
Vite, el  
vit une pé  
une femm  
pulser un  
le deuil, e

Rosaire-Vivant ; voilà pourquoi, en ce mois d'Octobre consacré par l'Église à honorer d'une manière toute spéciale la Très-Sainte Vierge Marie comme Reine du Très-Saint Rosaire, il veut lui aussi payer son humble tribut d'hommages à cette bonne Mère du Ciel, par la relation d'une bien touchante histoire empruntée à une revue mensuelle publiée en Belgique :

Un soir de l'hiver dernier, Jane L. errait dans les rues de Londres. Il faisait froid : un brouillard humide voilait le ciel, couvrait les pavés d'une fange glissante et pénétrait la malheureuse enfant sous ses vêtements déchirés. Elle errait sans asile et sans pain, misérable paria, jetée par l'indigence au dernier degré de la société. Cette misère était un triste héritage : le père de Jane, chaudronnier ambulante, avait péri sur la grand'route ; sa mère était morte au Work-house (dépôt de mendicité.)

La triste créature se traînait, faible, abattue, grelottant sous son chapeau de paille inondé de brume, sous sa robe de barège, vêtement dérisoire, jeté au coin de la borne par quelque femme de chambre et ramassé par la pauvre Jane.

Tout-à-coup, dans la boue entre deux pavés, elle vit étinceler quelque chose qu'elle ramassa. Ce quelque chose était un Rosaire dont la chaîne et la croix d'argent brillaient dans l'obscurité. " Je vais aller vendre ceci, pensa Jane ; avec l'argent, j'achèterai deux pence de pain et j'irai coucher chez la mère Grand à un penny la nuit."

Vite, elle chercha une boutique d'orfèvre ; elle en vit une petite et faiblement éclairée. Jane entra ; une femme était assise au comptoir, occupée à compiler un grand registre. Cette femme était vêtue de deuil, elle avait une figure calme, douce, d'une

expression pure et pieuse ; elle leva sur la pauvre fille un bon regard et lui dit d'une voix posée : " Que désirez-vous " — Voulez-vous acheter ceci, répondit brusquement Jane en tendant le Ro-aire.

La femme le prit avec respect, et, jetant un coup d'œil sur Jane dont la figure malheureuse et sauvage ressortait sous ses vêtements élabrés, elle lui dit : " Ma fille, nous achetons les objets d'or et d'argent ; mais, dites-moi, savez vous ce qu'est ceci ? — C'est de l'argent, je le sais bien. — Ce n'est pas cela qu je vous demande ; savez-vous ce que sont ces grains enfilés à égale distance ; savez-vous ce que c'est que cet homme étendu sur cette croix qui termine la chaîne ? — Est-ce que je sais, moi ? — Quoi ! pauvre enfant, vous ignorez que cet homme est le Fils de Dieu mort sur la croix pour nous sauver !... Vous ignorez que ces grains groupés de dix en dix redisent sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection... Vous ignorez que sur chacun de ces grains se répète la parole que l'Ange apporta du Ciel à la Vierge sa Mère pour lui annoncer qu'elle mettrait au monde le Fils de Dieu ? — Personne ne m'a jamais parlé de cela. — Vous ne connaissez pas Jésus, notre bon Sauveur ! Marie, la mère de tous les hommes, le secours des pauvres pécheurs, la consolation des affligés !... Vous ne savez pas que Jésus, le Fils béni de ses entrailles, nous a sauvés de l'Enfer et ouvert le Paradis ? — Je n'en savais rien... Je suis une pauvre réprouvée, moi ! — A Dieu ne plaise ! s'écria vivement la charitable marchande.

Elle regarda alors plus attentivement la pauvre créature debout devant elle, embrassa ce jeune visage amaigri, contemplant ces vêtements sordides et, mal plus terrible, cette stupeur de l'âme peinte sur tous les traits. Son cœur s'émut ; ses entrailles de chrétienne et de mère tressaillirent. Elle dit à Jane : " Avez-vous des parents, une maison ? — Rien... Mon père est mort sous un buisson, loin

d'ici,  
le W  
suis-j  
ai-je v  
c'est c  
je n'a  
dit la  
indiciel  
Jane ;  
duise d  
ni faim  
Dieu e  
froid, n  
Paradis  
c'est le  
Pendi  
jeunes f  
teur de  
erveur  
néophyt  
raîne la  
pour elle  
Dans l  
appui ; c'  
ttire sur  
le tout e  
ane ram  
elet qu'e  
me mar  
bjet que  
orsqu'on  
rains la l  
nt appris  
assion et  
baisa av  
vec respect  
De même  
haine sacr

d'ici, dans le Cumberland ; on a mis ma mère dans le Work-house ; elle y est morte aussi. Comment suis-je venue à Londres, j'en n'en sais rien. Comment ai-je vécu, je n'en sais rien non plus ; ce que je sais, c'est que je voudrais être au fond de la Tamise, car je n'aurais plus ni froid, ni faim. — Mon enfant ! dit la marchande, — et ce mot, prononcé avec une indicible bonté, fit monter les larmes aux yeux de Jane ; — mon enfant, voulez-vous que je vous conduise dans une maison où vous n'aurez plus ni froid, ni faim, et où l'on vous apprendra à servir le bon Dieu et à louer la Sainte Vierge Marie ? — Plus ni froid, ni faim ! répéta Jane, mais ce sera dans le Paradis ? — Non, répondit la marchande, mais c'est le chemin qui y conduit... ”

Pendant le mois de septembre dernier, une des jeunes filles, recueillies dans la maison du Bon-Pas-teur de Londres, recevait le baptême ; sa joie, sa ferveur attendrissaient l'assemblée. Cette heureuse néophyte était la pauvre Jane ; elle avait pour marraine la bonne marchande catholique qui avait été pour elle l'instrument des miséricordes du Seigneur.

Dans le Rosaire est une espérance, un secours, un appui ; c'est une chaîne qui relie la terre au Ciel et attire sur le cœur de Marie les affligés et les pécheurs. Le tout est de savoir s'en servir... Quand la pauvre Jane ramassa, dans la rue de Londres, ce long chaînet qu'elle présenta, pour en tirer quelque argent, une marchande inconnue, elle ne voyait dans cet objet que le métal dont il était formé ; mais plus tard, lorsqu'on lui eut appris à répéter sur chacun de ses grains la belle prière de l'*Ave Maria* ; lorsqu'on lui eut appris à méditer les mystères de la vie, de la passion et de la mort d'un Dieu-Sauveur, alors, elle baisa avec amour, elle le porta sans doute sur elle avec respect, avec bonheur.

De même, dans nos peines, attachons-nous à cette chaîne sacrée ; effeuillons avec amour ces roses bénies

du Rosaire... En aspirant leur doux parfum, nous verrons diminuer l'amertume de nos misères, et bien loin de nous plaindre, nous unirons nos douleurs aux douleurs de Marie et sur son cœur maternel, notre cœur affligé trouvera la joie, la paix et le bonheur.

#### XIV.—Traits inédits.

##### 2.—SAINTE PHILOMÈNE GUÉRIT UN ENFANT D'UNE INFIRMITÉ AUX JAMBES.

Joseph Phydime Pichette, enfant de sieur Phydime Pichette et de Dame Emilie Noël, de la paroisse de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, avait, à l'époque de sa naissance, 16 avril 1878, les deux jambes presque complètement repliées sur elles-mêmes.

Consulté par la mère au sujet de cette infirmité, le docteur Lemoine avait répondu qu'il faudrait tout probablement couper le nerf à l'un et à l'autre membre, si on ne parvenait à les redresser au moyen d'éclisses. Les gens de la maison, redoutant de trop grandes souffrances, ne voulurent entendre parler d'aucune opération de ce genre. Mme Virginie Rousseau, épouse de sieur Evariste Noël, de Sainte-Petronille, conseilla alors des onctions avec de l'huile de la lampe de sainte Philomène, dans l'église de sa paroisse. Elle en avait apporté la hauteur d'une ligne dans une fiole de 1¼ pouce de diamètre.

Mme Pichette s'empressa d'appliquer de cette huile sur le nerf, et elle continua tous les jours, en faisant le signe de la croix et en prononçant ces paroles: "*S. Philomène, je vous donne mon enfant.*"

Au bout de quatre ou cinq jours, la provision étant épuisée, elle en envoya quérir à Ste-Pétronille et on lui en donna à peu près un pouce de hauteur dans la même fiole. Pendant trois semaines environ, elle en dépensa un peu plus que la moitié en onctions faites de la même manière.

U  
à la  
nerf  
dant  
plus,  
le-ch.  
Toi  
mère  
elle, l  
entier  
prière  
huile,  
qui m  
le frott  
me le g  
grâces  
statue,  
occupé  
de ce q  
plus d'  
de l'hu  
oreille.  
camphr  
tai de  
Philomè  
piquait  
sera ta fi  
Vers l  
le plus t  
autre que  
geait les  
sient deb  
grande fa  
e père ce  
retenir à l  
Peuve  
et la m  
Elizabetl

Un examen attentif de l'infirmité lui fit constater à la fin de cet intervalle un léger ramollissement du nerf; il paraissait moins raide sans permettre cependant encore d'allonger les jambes. La douleur, de plus, avait diminué, car l'enfant criait moins lorsqu'on le changeait et qu'on lui touchait la partie malade.

Tout cela avait inspiré une telle confiance à la mère que, voulant garder, *en cas de besoin*, disait-elle, le peu d'huile qui lui restait, elle discontinua entièrement les onctions tout en adressant cette prière à la sainte : "*S. Philomène, je n'ai pas grand'huile, comme vous voyez ! eh bien ! je garde ce peu qui me reste ; arrangez-vous avec mon enfant, je ne le frotterai plus davantage ; je vous le donne ! si vous me le guérissez, je ferai dire une messe d'actions de grâces et brûler un cierge en votre honneur devant votre statue, à Sainte-Pétronille,*" et elle ne s'en est plus occupée. M. Pichette la blâmait de temps en temps de ce qu'elle négligeait ses onctions : "*Si tu n'as plus d'huile de S. Philomène, disait-il, prends donc de l'huile d'olive ordinaire*" Et elle faisait la sourde oreille. Elle refusa aussi de se servir d'une huile de camphrée qu'on lui avait envoyée. Elle se contentait de dire pour excuse : "*Je l'ai donné à sainte Philomène, qu'elle s'arrange avec. Arrange-toi, répiquait parfois le mari, mais s'il reste infirme, ce sera ta faute.*"

Vers la fin de mai ou le commencement de juin, le plus tard, sans aucun remède et aucune onction autre que celles mentionnées plus haut, l'enfant allongea les jambes parfaitement, et aujourd'hui, il se tient debout et droit sur ses bases avec la plus grande facilité ; *il marche bien que trop*, nous disait le père ces jours derniers, *il n'y a plus moyen de le retenir à la maison.*

Peuvent attester ces faits, outre le père et la mère, Mme Evariste Noël et Delle Elizabeth Noël, tante de l'enfant.

...rfum, nous  
...res, et bien  
...s douleurs  
...r maternel,  
...x et le bon-

ENFANT

ur Phydime  
paroisse de  
que de sa  
es presque

infirmité,  
udrait tout  
à l'autre  
resser au  
on, redou-  
lurent en-  
re. Mme  
iste Noël,  
s onctions  
Philomène,  
it apporté  
t pouce de

de cette  
s jours, en  
onçant ces  
n enfant."  
provision  
Pétronille  
e hauteur  
s environ,  
é en onc-

3.—PREMIÈRE ACTION DE GRACES ADRESSÉE A  
SAINTE PHILOMÈNE PAR LA VOIE DU  
PROPAGATEUR.

Extrait d'une lettre de Delle Philomène  
R....., institutrice, Saint-Anselme, 12 avril  
1884 :

Je vous ai promis, il y a déjà longtemps, le récit de la guérison merveilleuse, par l'intercession de S. Philomène, d'une de mes petites sœurs, atteinte d'un rhumatisme inflammatoire.

Les soins les plus assidus, les remèdes les plus énergiques ayant été inutiles, j'eus donc recours à cette bonne petite Sainte. Je promis, si elle m'obtenait cette guérison, de conduire l'enfant en pèlerinage à Sainte-Pétronille et de faire publier cette faveur. Je commençai une neuvaine à cette intention. A peine les premiers jours étaient-ils écoulés, qu'un mieux sensible se fit sentir et en peu de temps la guérison fut complète.

L'été dernier, je m'acquittai d'une partie de ma promesse, en faisant avec elle mon pèlerinage.

Laissez-moi dire aujourd'hui à S. Philomène par la voie du Propagateur, combien je lui suis reconnaissante et combien je la remercie affectueusement non plus seulement de cette grande grâce, mais encore de la guérison, l'hiver dernier, d'un si violent mal de gorge que j'avais dû renoncer à faire la classe : j'ai eu de nouveau recours à elle et, je n'hésite pas à le dire, c'est encore à elle que je dois mon parfait rétablissement.

Persuadée qu'elle voudra bien me continuer sa charitable protection, je vous prie de déposer à ses pieds la lettre incluse dans la vôtre et à son adresse : c'est une troisième grâce que je sollicite de sa bonté.

On p  
pièce :

1<sup>o</sup> ch

2<sup>o</sup> un

sentan

3<sup>o</sup> le

Par l

ment a

Dépô

Dames

Marie,

église

2<sup>o</sup> à Q

ues de

Dame

autés,

3<sup>o</sup> à l

église P

Les obj

ant être

ire per

ainte P

être bén

Pour o

ions nos

mplaisa

quis pot

sireraier

# AVIS

## I

On peut se procurer, au prix de 5 cents la pièce :

- 1<sup>o</sup> chacun des numéros du Propagateur ;
- 2<sup>o</sup> une magnifique photographie représentant le tombeau de la Sainte à Mugnano ;
- 3<sup>o</sup> le cordon de sainte Philomène.

Par la malle, s'adresser toujours directement au curé de Ste-Pétronille de Beaulieu.

Dépôts.—1<sup>o</sup> à Montréal. — Couvents des Dames de la Congrég. N.-D., à Mont Ste-Marie, et rue St-Jean-Baptiste, près de l'église Notre-Dame ;

2<sup>o</sup> à Québec.—Delle Luce Genest, coin des rues des Fossés et St-Dominique, St-Roch, et Dame veuve DeBlois, marchande de nouveautés, rue et Faubourg St-Jean ;

3<sup>o</sup> à Lévis.—Delles L'Italien, près de l'église paroissiale.

## II

Les objets bénits et indulgenciés ne pouvant être *mis en vente*, sous peine de leur faire perdre les indulgences, le Cordon de sainte Philomène doit être acheté avant d'être béni.

Pour obvier à tout inconvénient, nous prions nos zélateurs et zélatrices d'avoir la complaisance de se faire payer le montant requis pour chaque cordon par ceux qui désireraient se le procurer, et de nous

AVIS.—*Suite.*

demander *ensuite* la quantité voulue, ce que tous peuvent se permettre par *carte postale*.

III

Ceux à qui nous adressons ce livret *gratis*, comptant sur leur bienveillance pour la distribution du Propagateur dans leur localité, nous obligeraient beaucoup en accusant réception par *carte postale*. Nous les prierions aussi de nous dire à peu près le nombre de copies qu'ils espèrent écouler, ou du moins, de nous indiquer une personne quelque peu instruite et digne de toute confiance, une bonne Philomène, autant que possible, qui s'estimerait heureuse d'accepter le rôle de zélatrice de notre œuvre en cet endroit; sinon, de nous renvoyer notre opuscule.

IV

On est respectueusement invité de faire connaître au Propagateur, pour la gloire de sainte Philomène, toute faveur digne de remarque que l'on croirait devoir à l'intercession de l'illustre Thaumaturge.

V

Aussi longtemps que le bateau à vapeur Orléans quittera le quai Champlain, à 6½ h. A. M., la basse messe sur semaine se dira dans l'église Ste-Pétronille, à 7½ h., pour l'avantage des pèlerins.